

# Créateurs de droits nouveaux

**PARLER C'EST BIEN, AGIR C'EST MIEUX...**

**FO DANS L'ACTION POUR LES SALARIÉS**

Dans ce contexte électoral, beaucoup font des annonces de bonnes intentions...

**FO** préfère agir et mener des actions pour défendre vos droits et votre pouvoir d'achat !

Vos représentants **FO** par leur action ont :

- Contribué très largement à l'accord Mesures Salariales 2023 reconnu par tous comme un franc succès (d'ailleurs toutes les OS ont signé cet accord).
- Fait appliquer intégralement l'accord Mesures Salariales 2023 notamment sur les dates d'effet des AIC et ADP au 01/01/23.
- Fait reconnaître par la Justice l'ancienneté des militaires embauchés à EDF SA.
- Défendu les droits des nouveaux embauchés et en particulier des cadres issus de l'alternance (on peut s'interroger sur la position de certaines OS censées défendre les droits des cadres qui sont favorables à discriminer les cadres issus de l'alternance et de la formation continue...).



**FO DÉFEND TOUTES LES CATÉGORIES DE SALARIÉS  
ET LEUR POUVOIR D'ACHAT**

***Pensez à vous ! Rejoignez-nous !***

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 6 AU 13 NOVEMBRE 2023**